CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E23692 **VALABLE JUSQU'AU** 13/10/2023

ÉDITÉ LE **04/10/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/04/1999
Forme juridique : SASU
DEPUIS LE 03/03/2023
Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES 1999B00142

Siret : **422 534 024 00050**
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 6100954

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000007703634304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000007703634304

Situation fiscale et sociale : A jour au 16/05/2022

Raison sociale : **FORTE PEINTURE ISOLATION**

7 RUE DU PETIT REAU
28300 LEVES

Téléphone : 02 37 36 36 75 **Fax :** 02 37 21 04 82
Portable : 06 85 13 32 27

Site Internet : www.forte.fr
E-mail : stephaneforte@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
FORTE HOLDING (950 934 356)

Effectif moyen : 35 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	21/06/2019
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	24/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.